

Image not found or type unknown



Destination bail commercial

Par **16heures30**, le **02/12/2023** à **00:04**

Bonjour,
Je souhaite faire de la restauration dans un local commercial sans extraction, sauf que le propriétaire préfère y indiquer sur le bail commercial l'intitulé " traiteur " plutôt que l'intitulé que je lui propose, à savoir " tous type de restauration sans extraction "
Quelle serait la différence entre les deux termes ?
Merci de vos réponses